

Conseil municipal du 27 septembre 2018 : intervention de Jacques Senicourt à propos du budget supplémentaire 2018 de la Ville

Merci à M. Bénéteau pour cette présentation complémentaire à la note de synthèse, qui pourrait dans la foulée de sa présentation orale nous être distribuée.

Je réaffirme ce soir que votre gestion des finances de la Ville est très coûteuse pour les Saviniens. Vous oubliez de rappeler que les 3,2 M€ d'autofinancement dégagés par la section de fonctionnement du budget sont comme l'an passé le résultat de la hausse des impôts que paient les Saviniens (TF et TH) ! Cet important effort financier, en période de difficultés économiques (emploi ; pouvoir d'achat, difficultés pour se loger, etc.) est totalement consacré à des investissements d'entretien et de renouvellement et au désendettement de la Ville. Ce sont vos choix et ils sont coûteux !

En 2018, si l'on additionne le budget supplémentaire au budget primitif nous avons 11,2 M€ de dépenses d'équipement, y compris les restes à réaliser, que vous financer par l'emprunt pour seulement 3 M€ (il y avait 4 M€ au budget primitif) pour stabiliser la dette de la commune. C'est une mauvaise gestion pour la période, car les taux d'intérêt sont bas et la ville en profite trop peu, alors que les impôts locaux sont élevés et que cela pèse sur le pouvoir d'achat des Saviniens. De plus pour financer ces investissements de renouvellement vous avez réalisé 1 M€ de cession d'immobilisation (274 100 € au budget primitif -terrain de la rue Chateaubriand-et 735 500 de plus au budget supplémentaire -bâtiment rue Salengro et la Savinière-), vous avez diminué le patrimoine de la Ville. Nous garderons tous en mémoire la vente de la Savinière, bradée au prix de 385 000€ constaté dans ce budget supplémentaire 2018.

Au total : autofinancement, cession de patrimoine, fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), taxe d'aménagement, amortissements, ce sont quelques 7,1 M€ de ressources propres qui financent les investissements pour seulement 3 M€ d'emprunt. Il y a déséquilibre dans le financement entre nos ressources propres et l'emprunt. Certes, il ne s'agit pas d'emprunter à tout va, mais entre trop emprunter et pas assez emprunter, il y aurait un autre équilibre à rechercher. Le compte administratif 2017 constatait un ratio de capacité de désendettement (soit l'encours de la dette divisé par l'épargne brute) de quelques 4 ans et 8 mois alors qu'une structure financière avec un ratio de 12 ans est tout à fait viable.

Ainsi, nous considérons qu'une diminution de l'autofinancement, donc plus de dépenses de fonctionnement, aurait permis d'offrir plus de services publics aux Saviniens en direct ou par l'intermédiaire des associations qui auraient pu alors obtenir plus de subventions.

Nos choix seraient décidément différents des vôtres !

Merci de votre attention.